



(Photo Charles Marcotte)

DANS LE BUT de promouvoir l'entente entre les deux groupes ethniques, les clubs Rotary avaient organisé un programme d'échange entre étudiants du Québec et de l'Alberta. Cette photo nous montre quelques-uns des jeunes qui ont participé à cet échange. De gauche à droite, nous remarquons Jos Burges, de Calgary, Paul Hardy, de notre ville, Randy Hopkins, de Calgary, Théo Carrier et Marc Lacoursière, de notre ville, et Tam Trueman, de Calgary.

Grâce au club Rotary

Trois jeunes Shawiniganais font un séjour agréable dans les Prairies

SHAWINIGAN — Trois jeunes de notre ville ont passé cet été des vacances qu'ils ne sont pas près d'oublier. En effet, Paul Hardy, Marc Lacoursière et Théo Carrier, trois étudiants participant au programme d'échange d'étudiants entre le Québec et l'Alberta. Ce programme était organisé conjointement par les clubs Rotary de Westmount et Calgary.

Le 8 juillet, nos trois jeunes concitoyens en plus de 8 Mont-réalis, s'embarquaient à bord d'un DC-8 d'Air Canada en direction de Calgary. Selon eux, la population y est très hospitalière. Ils assisteront au fameux Stampede de Calgary où toute la ville est en fête tout comme à Québec, lors du carnaval.

Les trois ont remarqué que la population évite de les questionner sur les terroristes et les séparatistes. Cependant, toutes les personnes rencon-

trées s'intéressent à l'évolution culturelle du Québec. Présentement dans les services des Prairies, le point d'intérêt No 1 est sans contredit l'Exposition universelle de 1967.

Nos amis se sont rendus dans les Rocheuses où ils ont visité le parc national Yoho. C'est dans ce parc que se trouve une des plus célèbres merveilles du Canada: les sources d'eau chaude. Ils s'y sont même baignés. Après quinze jours dans l'Ouest, le groupe est revenu au Québec, accompagné de

(Voir: Trois page 15)

Des adolescents assistent à la Cour des Sessions

SHAWINIGAN — Une cinquantaine d'adolescents de Shawinigan ont assisté vendredi après-midi à la séance de la Cour des Sessions de la Paix. Ces jeunes, en majorité des fillets commis cinq vols, ont reçu une invitation faite par M. Claude Gélinas, moniteur en chef au Service de la Réhabilitation de Shawinigan. Le but de cette assistance à la Cour était de leur faire voir de côté moins intéressant d'un délit criminel commis par des jeunes ou moins jeunes. Ces adolescents ont constaté qu'il n'était pas payant pour les jeunes de commettre des vols. En effet, au cours de l'après-midi, un jeune homme a été condamné à un total de quatre ans de pénitencier pour ses vols.



(Photo Charles Marcotte)

LE PIQUE-NIQUE a toujours constitué une attraction pour les jeunes. Manger en plein air tout en prenant ses ébats est certainement un moment plaisant pour fillettes et garçons en vacances. Le pique-nique annuel que le Club Optimiste de Grand'Mère organise chaque été, a l'intention des jeunes de cette localité, a connu, encore cette année, une grande vogue. Comme nous le voyons sur la photo ci-dessus, les "hot-dogs" furent à l'honneur. Deux jeunes et jolies frimousses qui mordent à pleines dents dans un "chien-chaud" bien épicé.

EN VACANCES

Jusqu'au 15 septembre

Dr Jacques Gagnon

Chirurgien
490, 17e rue, Grand'Mère
Informations: Mlle Angèle Lafrenière
L.E. 8-8654

Délits commis durant sa liberté surveillée

Lévis Lachance est condamné à deux ans de pénitencier à la suite de cinq vols

SHAWINIGAN — Lévis Lachance, Shawinigan, un jeune marié, a été condamné à quatre peines de six mois d'emprisonnement et à une autre de deux ans par S. H. le juge Léon Girard. Lachance a reconnu sa culpabilité à quatre vols dans des maisons d'habitation et un autre dans un commerce. Il devra de plus finir de pur-

ger une peine d'emprisonnement de 3 ans, étant en liberté conditionnelle lorsqu'il a commis les délits qu'on lui reproche. Le procureur de la défense, Me Raymond Landry a demandé la clémence de la Cour en soulignant que l'accusé n'a pas joui d'un climat familial favorable durant sa jeunesse. De

plus, il était sans travail lorsqu'il a commis les cinq vols. Les quatre condamnations à six mois concernent des vols commis dans des maisons d'habitation. Le 12 mai, Lachance s'est emparé d'une montre d'une valeur de \$100 chez M. Patrice Béliveau; le 7 juin, il volait un radio d'une valeur de \$45 chez M. Wilfrid Bourassa; le 20 du même mois, c'est un tourne-disque d'une valeur de \$20 qu'il a pris à la demeure de M. Omer Poudrier tandis que 4 jours plus tard il s'emparait d'un porte-monnaie d'une valeur de \$5 d'une somme de \$9 et d'une montre d'une valeur de \$25 chez M. Valmore Boisvert.

Le même jour, il s'est présenté au Shawinigan Bar B. Q. dont le propriétaire est M. Gilles Benny. Durant que la jeune fille se rendait à l'arrière de (Voir: Lévis page 15)

Deux collisions causent des dommages matériels de \$1,300

SHAWINIGAN-SUD — Une collision de la circulation, impliquant trois automobiles, a causé pour environ \$1,900 de dommages. Cet accident est survenu à l'intersection de la 5e Ave et de la 116e Rue, Shawinigan-Sud, vers les 9 h. 30 samedi soir. Cependant cet impact n'entraîna aucune blessure corporelle aux occupants de ces automobiles.

Les automobiles impliquées dans cet accrochage sont celles de M. Remi Veilleux de Mont Carmel, M. Gilles Morand, 705, 112e Rue, Shawinigan-Sud, et une voiture-taxi, propriété d'Almaville Taxi conduite par M. Roland Pépín. Cet accident est survenu alors que l'automobile conduite par M. Veilleux circulait sur la 116e Rue et opéra un virage sur la 5e Ave en direction de Shawinigan. En perdant le contrôle de son automobile, il alla frapper celle de M. Morand pour ensuite donner contre l'auto-taxi. Ces deux dernières se dirigeaient vers Trois-Rivières. Les dommages à l'auto de M. Veilleux sont évalués à environ \$250, ceux de l'auto-taxi à \$350 et ceux à la voiture de M. Morand à quelque \$400. Les constatations d'usage ont

M. Bernardin Caron Décès du gérant fondateur de la Caisse Ste-Croix

SHAWINIGAN — B. Bernardin Caron, 2833, de la rue Beaudry-Leman à Shawinigan, gérant de la Caisse populaire Ste-Croix, est décédé samedi matin, à l'âge de 53 ans. Il occupait cette fonction depuis la fondation de cette Caisse populaire, soit depuis 10 ans environ. Il y a deux semaines M. Caron a été victime d'un accident de la circulation, à La Baie-Shawinigan, au cours duquel il a subi une fracture du nez. Il a été transporté inconscient à l'hôpital Ste-Thérèse de notre ville. Les médecins ne peuvent dire si son décès est attribuable à cet accident.

Avant de devenir gérant-fondateur de la Caisse populaire de sa paroisse, M. Caron a été agent d'assurance et l'emploi de la Commission de l'assurance chômage durant plusieurs années.

Il était marié à Mlle Noëlla Héroux, de Louiseville. De cette union sont nés sept enfants, trois garçons et quatre filles. La famille compte également trois petits-enfants.

M. J. Sansfaçon élu président de la Société des bourses d'études

SHAWINIGAN — La Société des bourses d'études de Shawinigan tenait son assemblée annuelle d'élection vendredi soir dernier, à l'école secondaire Immaculée-Conception. Les membres de cette société ont porté à la présidence M. Jacques Sansfaçon, ingénieur professionnel. M. Florent Bordeleau a été élu vice-président et M. Alcide Caron secrétaire.

Fondé en 1945, la Société des bourses d'études de Shawinigan, sous la direction de M. Paul Telmosse, son premier président, a distribué plus de \$75,000 à des étudiants de notre ville désireux de poursuivre leurs études dans d'autres universités canadiennes.

L'an dernier, la Société a soutenu 12 étudiants de Shawinigan aux études, tandis que cette année, elle en a aidé 14. Chacune des bourses est de \$500. Les fonds de cette société proviennent des subventions de la ville et de la Commission scolaire de Shawinigan.



M. ET MME JOSEPH-E. LEFEBVRE, de Grand'Mère, ont célébré, dernièrement, leur 50e anniversaire de mariage. Leurs enfants, petits-enfants et de nombreux amis s'étaient réunis pour la circonstance et leur souhaiter encore de longues années à vivre. La bénédiction leur fut donnée en l'église de Ste-Flore et une réception a réuni la famille à l'Auberge de Grand'Mère autour des jubilaires.

REPARATION
Presses pour toute marque de lessiveuses
Représentant Speed Queen
JOANNETTE ELECTRIC ENR
567, 1e Rue Shawinigan
Tél.: 6-4059

Monsieur Jacques Pelletier, heureux gagnant de la roulotte!



La direction du Club Optimiste de Grand'Mère est heureuse d'annoncer le gagnant de la roulotte. L'on sait que le tirage qui devait avoir lieu au mois de juin avait été retardé au mois de juillet et s'est fait à l'étape Mékinac à St-Roch-de-Mékinac. Monsieur Jacques Pelletier de Grand'Mère en est l'heureux gagnant. Nous apercevons de gauche à droite M. Jean-Réal Lafrenière, président du Club Optimiste de Grand'Mère remettant les clefs à Monsieur Jacques Pelletier, le gagnant et enfin Monsieur Marcel Thiffault, président du comité de l'ami du petit gars du Club Optimiste de Grand'Mère.

LIQUIDATION COMPLETE

DE NOS VOITURES NEUVES ET DEMONSTRATEURS

- EPIC
- ENVOY
- CORVAIR
- CHEVY II
- CHEVROLET
- OLDSMOBILE



Roméo Gélinas
Président.

Nous devons liquider nos voitures neuves et démonstrateurs dans le plus bref délai possible. Venez profiter de cette vente sensationnelle!

Choix magnifique de VOITURES USAGÉES

Visitez notre nouveau terrain de démonstration voisin du garage rue des Cèdres ainsi que celui situé Route Nationale, Shawinigan-Sud.



GELINAS AUTO INC

778, Des Cèdres Shawinigan L.E. 7-6665

Plan d'accommodation de crédit à votre disposition.

Le procédé Synergisto DE SANITONE

marque une étape progressive de la technique nouvelle de nettoyage chez:

PHIL. LEVASSEUR



Le dispositif Synergisto

— Appareil électronique de notre nouveau procédé de nettoyage. Il vous garantit le nettoyage le plus soigné que la science a pu imaginer pour vos vêtements.

Nous sommes fiers et il nous est très agréable de présenter pour le bénéfice de nos clients cette innovation dans la technique professionnelle du nettoyage à sec.

Notre nouveau procédé Synergisto de Sanitone comprend un nouvel agent actif de nettoyage qui confère à vos vêtements cette fraîcheur de printemps.

Ce procédé révolutionnaire assure automatiquement le degré exact de l'action nettoyante, pourvoyant au soin requis pour chaque vêtement — qu'il soit du lainage le plus épais, de soie légère ou de tricot délicat.

Essayez dès aujourd'hui notre nouveau procédé SANITONE. Constatez par vous-même l'ENORME DIFFERENCE.



PHIL. LEVASSEUR
L.E. 6-4483
425, 4e Rue Shawinigan
Succursales: 2522, des Nôtres

Le juge Girard rendra deux sentences le 27

GRAND'MÈRE — Deux jeunes âgés de 18 ans connaîtront leur sentence le 27 août dans une cause d'introduction par effraction dans un dessein criminel et dans une tentative de vol qualifié. Dans le premier cas, l'accusé est en liberté sur parole tandis que le second devra être détenu en attendant le prononcé de la sentence.

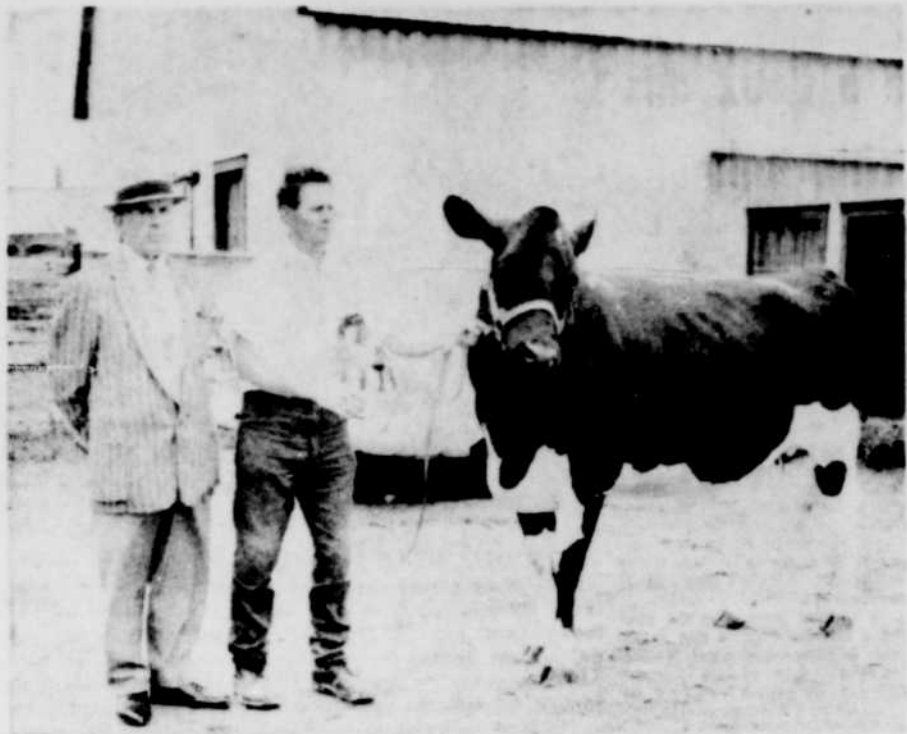
Dans la cause d'introduction par effraction, l'accusé est un citoyen de St-Georges. Lorsqu'il a comparu devant le juge Girard à la Cour des Sessions de la paix à Grand'Mère, il a demandé la permission de changer d'option pour avouer sa culpabilité. Il devait subir son enquête préliminaire sous cette accusation.

Le procureur de la défense a souligné que l'accusé n'a possédé pendant de dossier et qu'il était en possession lorsqu'il a commis ce délit. Deux autres individus ont été condamnés respectivement à 3 ans et 2 ans de pénitencier dans des causes identiques. Dans le premier cas, il s'agit d'un récidiviste et dans l'autre, le prévenu répondait à deux accusations.

Il s'agit des délits criminels commis au magasin Roy et Kiccole de Grand'Mère. En lui accordant sa liberté, le juge a souligné qu'il devra surveiller sa conduite car la sentence en dépendra. Il travaille présentement dans la métropole.

Dans la seconde plainte, il s'agit d'un jeune de Grand'Mère qui a tenté de commettre un vol qualifié au garage St-Onge Auto Body de cette ville. Après avoir changé d'option pour comparaître devant un juge seul, il a enregistré un plaidoyer de culpabilité.

Il est détenu depuis le 23 juillet dernier et devra l'être jusqu'au 27 août.



M. LOUIS BOUVET a remporté les honneurs de la race Holstein, lors de l'exposition agricole de St-Léonard. Nous voyons M. Bouvet tenant le licou de la grande championne Holstein en présence de l'agronome en chef du comté de Nicolet, M. Napoléon Mercier. La bête, vache en gestation de deux ans, a remporté trois rubans: champion junior, senior et grand champion.

Le troupeau de M. Louis Bouvet a remporté les 3 rubans Holstein

ST-LÉONARD (J.L.C.) — M. Louis Bouvet, propriétaire d'un volumineux troupeau de vaches Holstein, a remporté les trois rubans Holstein pour la vache championne, junior, senior et grande championne. Trois éleveurs Holstein ont présenté leur troupeau et se sont disputés les 26 premiers prix. Le gagnant propriétaire de la grande championne Holstein a remporté douze premiers prix. M. Roger Rousseau a remporté deux rubans; ceux du faureau champion senior et celui du grand champion et a mérité 12 premiers prix. M. Lucien Beauchemin a remporté le ruban du faureau champion junior et deux premiers prix. Ce sont les exhibits de race Holstein qui ont eu la plus belle représentation.

A l'exposition agricole de St-Léonard, comme à celle de St-François, il est intéressant de noter la participation du bureau agronomique du comté de Nicolet. M. Napoléon Mercier a pris une part active dans l'organisation de l'expo de St-Léonard. Le directeur du bureau agronomique de Nicolet a en effet été durant deux jours le maître de cérémonie et conseiller technique de toute l'exposition agricole. Son rôle dans l'organisation de cette exposition a été des plus nécessaires. De son côté, l'agronome adjoint, M. René Paradis, a participé à l'organisation de l'expo de St-François. M. Paradis a été maître de cérémonie des exhibits de race pure. En outre, il a été juge des sujets d'insemination artificielle qui ont été jugés samedi matin. A l'expo de St-Léonard, c'est M. Albert Desrosiers, de St-Hyacinthe, qui a été juge des

sections Holstein. On a aussi remarqué la présence de MM. H. Lauzière, propagandiste en agriculture du gouvernement provincial, et Louis Baribeau, agronome, de Gentilly, qui a jugé les troupeaux Ayrshire, Hereford et Aberdeen. Pour ces dernières catégories, c'est M. Henri-Paul Lord, de St-Léonard, qui a remporté le premier prix; pour la race Jersey, c'est M. Paul Therrien, de St-Raphaël, et M. Roland Cyrène, de Bécancour, qui ont remporté les honneurs de la race Ayrshire.

Les autorités de la Société d'Agriculture et celles de la Société des Eleveurs de St-Léonard ont été très satisfaites cette année, de l'intérêt que les cultivateurs ont apporté à leur exposition. Ce furent trois jours de fête et trois jours de grande foire. Mais par-dessus l'aspect plaisir, l'exposition du bétail a été surtout réussie.

On ne pourra utiliser l'école Maurault lors de la rentrée des classes

PIERREVILLE (D.N.C.) — La Commission scolaire de Pierreville se prépare pour l'ouverture des classes, au mois de septembre, avec ceci de particulier que l'école Maurault, qui contient 10 classes, sera fermée à cause des travaux qui y seront effectués.

On a donc songé à des locaux temporaires. Actuellement, le deuxième étage de l'ancien théâtre Laperrière a été loué au prix de \$100 par

mois. La surface de planchers permettant d'y installer quatre classes.

Trois autres classes iraient à la salle des Chevaliers de Colomb et deux à la salle municipale. Il y aura aussi trois locaux supplémentaires au couvent des Soeurs de l'Assomption.

Tout laisse prévoir que cette fois-ci, les travaux ne seraient pas retardés et qu'ils devraient débiter vers la mi-août.

Le nouveau district judiciaire de Drummond serait prêt à fonctionner en septembre

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Les membres de la magistrature et du Barreau de Drummondville ont accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'adoption par le gouvernement de la province, du bill 65, qui crée dans Drummond un nouveau district judiciaire, distinct de celui d'Arthabaska.

La loi en question stipule qu'un nouveau district judiciaire au niveau de la Cour supérieure est créé à Drummondville et qu'il commencera à opérer des qu'il en aura reçu

l'autorisation du lieutenant-gouverneur, soit en septembre probablement.

Services connexes

Tous les services connexes de la Cour supérieure seront aménagés prochainement à l'édifice provincial, à l'angle de la rue Marchand et du boul. Saint-Joseph.

La nouvelle institution entraînera cela va de soi la nomination de plusieurs officiers de cour. Ces officiers seront en-

tourés d'un personnel expérimenté pour les assister dans leur travail. Pour ce qui est de savoir si un juge sera nom-

mé pour le district de Drummond, il est impossible de le prévoir de façon définitive encore. Il appert que ce sera le juge Paul Lesage qui siégera à cette cour, en septembre.

Inauguration

La nouvelle cour devrait commencer à opérer en septembre

prochain. Une cérémonie officielle marquera l'inauguration mais la date de l'événement n'a pas été révélée.

Le territoire compris dans le nouveau district judiciaire est actuellement le comté de Drummond mais il devrait être plus étendu dans un avenir rapproché.

Sorel fermera son dépotoir le 31 août

Enfouissement sanitaire à Sorel à partir de septembre

SOREL (L.B.) — Le dépotoir municipal de la ville de Sorel, situé sur la rue Royale à l'intersection de la rue St-Benoit, sera fermé le 31 août.

On croit savoir que l'enfouissement sanitaire sera effectué à compter du mois de septembre sur un terrain que la ville a acheté, il y a quelques mois, dans le rang Ste-Thérèse, dans la municipalité de St-Pierre de Sorel.

Les ouvriers ont commencé mercredi les travaux de construction d'une route carrossable qui conduira à ce nouveau terrain.

Le conseil municipal avait étudié auparavant le projet de confier la cueillette des vidanges à M. Arsène Messier, de St-Louis de Richelieu, qui aurait transporté les vidanges sur sa ferme située dans cette localité. Cette solution présentait une difficulté pour les sur-

plus de vidanges que certains propriétaires vont porter eux-mêmes au dépotoir, particulièrement les restaurateurs, les entrepreneurs en construction, les garagistes, les propriétaires de magasins, etc. Ce dépotoir aurait été trop éloigné de la ville pour être commode.

Le conseil municipal de Sorel a acheté cette terre de St-Pierre de Sorel, de M. Romeo Pelletier. D'une superficie de 75 acres, cette terre a coûté \$8.000.

Une partie du dépotoir actuel servira à la construction du nouveau boulevard Poliquin, une artère de 100 pieds de largeur, qui remplacera la rue St-Benoit, pour passer à l'arrière du cimetière des Saints-Angeles pour aller rejoindre le boulevard Gagne, après avoir traversé le Domaine Pierre de Sauré.

La balance sera aménagée en parc municipal et en terrains de jeux le printemps prochain.

La mort de Gilles Girard a été accidentelle

VICTORIAVILLE (D.N.C.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la suite de l'enquête tenue par le Dr Arthur Thibault, coroner du district d'Arthabaska, dans le cas de M. Gilles Girard. Girard était décédé le 20 juillet à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il avait été admis le 12 juillet.

Quatre témoins ont été entendus dans cette cause. Les deux médecins qui ont soigné M. Girard à l'Hôtel-Dieu ont déclaré qu'aucune blessure apparente n'avait été relevée sur le malade à son entrée à l'hôpital mais que la mort avait été causée indirectement par une fracture à la vertèbre. Les docteurs Georges H. Dubois et Claude Briere avaient tous deux examiné le malade.

MM. Alcide Bergeron et Jean-Claude Bergeron, compagnons de M. Girard, ont déclaré avoir participé à des jeux et que dans un corps-à-corps, Girard s'était blessé en tombant et avait demandé à être conduit à l'hôpital.

Il en coûtera \$11,214 pour chauffer le centre sportif

VICTORIAVILLE (D.N.C.) — Le contrat pour le système de chauffage du Centre Sportif Jean-Béliveau de Victoriaville a été accordé à la Firme Hamel et Hamel. Cette entreprise avait présenté la 2e plus basse soumission soit \$11.214. La soumission la plus avantageuse pour la ville avait été faite par Guay et Lupien mais comme cette compagnie a discontinué ses opérations la 2e offre la plus basse sur celles reçues a été considérée.

Un contrat a été signé en bonne et due forme par les représentants de la ville et de Hamel et Hamel. Les travaux débuteront immédiatement vu que le travail doit être terminé en septembre. Par cette décision, les édiles municipaux mettent fin à une série d'études et de pourparlers sur la question d'installer un système de chauffage approprié au Centre Sportif Jean-Béliveau qui est le rendez-vous des amateurs de hockey en hiver.



Les BEATLES

La renommée des Beatles déferla l'automne dernier, quand ils parurent au Palladium de Londres et qu'ils écrivirent leur air le plus populaire, *She Loves You*. Ce quatuor de jeunes chanteurs à cheveux longs bouleversa le monde des jeunes pendant que des experts tentent d'expliquer cet engouement. Ne manquez pas de lire, cette semaine, l'article que publie Perspectives sur la *beatlemania* et ceux qui l'ont provoquée.

le nouvelliste

POUR VOUS ABONNER SIGNALEZ:

Trois-Rivières et Cap FR. 6-2501	Louiseville	CA. 8-4532	
Shawinigan	LE. 7-1801	Nicolet	293-5562
Grand-Mère	LB. 8-3247	La Tuque	LA. 3-4547

BINGO

VENDREDI SOIR 14 AOUT

A 8 hres 30

AU COLISEE

"TROIS-RIVIERES"

UNE VALEUR TOTALE EN PRIX DE

\$9,000.00

15 TOURS DE BINGO POUR \$1.00

PRIX DE \$50.00 A CHAQUE TOUR

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE \$1,000.00 et \$500.00

BILLETS EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS

<p style="font-size: 18px; margin: 0;">RESTAURANT</p> <p style="font-size: 18px; margin: 0;">CHEZ CHAMPOUX</p> <p style="font-size: 12px; margin: 0;">Rue Des Forges, Trois-Rivières.</p>	<p style="font-size: 18px; margin: 0;">RESTAURANT</p> <p style="font-size: 18px; margin: 0;">ST - MAURICE</p> <p style="font-size: 12px; margin: 0;">940, rue St-Maurice, Trois-Rivières.</p>	<p style="font-size: 18px; margin: 0;">RESTAURANT</p> <p style="font-size: 18px; margin: 0;">PENN MASS</p> <p style="font-size: 12px; margin: 0;">307, Boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.</p>
---	---	--

ATTENTION! - ATTENTION!

CES BINGOS SONT PERMIS A L'OCCASION D'UNE EXPOSITION

CE BINGO SERA DIRIGE PAR J.-E. PRUD'HOMME